Fussballverband
Association de football
Bern Jura

Communications officielles

No 1 – 2020

21 février 2020

Communication du Comité de l'Association

Assemblée ordinaire des délégués

L'assemblée des délégués ordinaires de l'AFBJ, conformément à l'art 4 et suivants des statuts de l'AFBJ, constituées des délégués des clubs des cinq sous-associations aura lieu le **vendredi 24 avril 2020 à 19h00**, à la Haus des Sports du Talgutzentrum à 3063 Ittigen.

Communication de la Commission de jeu

Réorganisation des structures de la 2e à la 5e ligue des actifs

Dans les CO No 1/2019 nous avons informé les clubs qu'au terme de la saison de transition 2019/2020 la 2e ligue régionale serait désormais formée de 14 équipes (au lieu de 12), mais que la 3e ligue serait réduite de 2 groupes. De plus, il n'existera plus de matchs de barrages, étant donné que les 8 vainqueurs des groupes de 3e ligue seront promus directement de 3e en 2e ligue régionale (pour autant que les conditions de la promotion des juniors soient remplies).

Pour les ligues, la situation se présente selon le tableau 2.7.1.1, c**olonne 02**, des directives pour l'organisation des compétitions :

<u>2e ligue régionale</u>
Les vainqueurs de groupes (Groupes 1 et 2) sont promus directement en 2e ligue interrégionale. Les équipes classées aux11e et 12e rangs des deux groupes sont reléguées en 3e ligue (4 équipes).

Pour la saison 2020/2021 la 2e ligue régionale sera formée de 2 groupes de 14 équipes = 28 équipes.

<u>3e ligue</u>

Les 8 vainqueurs de groupes sont directement promus en 2e ligue régionale, pour autant que les conditions en ce qui concerne la promotion des juniors conformément à l'alinéa 2.7.1 des directives pour l'organisation des compétitions soient remplies.

Toutes les équipes classées aux 10e, 11e, et 12e rangs sont reléguées en 4e ligue = 24 équipes. En plus, les 6 plus mauvaises équipes classées au 9e rang sont également reléguées en 4e ligue (soit au total 30 équipes).

Lors de la saison 2020/2021 la 3e ligue sera composée de 6 groupes de 12 équipes = 72 équipes.

<u>4e ligue</u>
Les 10 vainqueurs de groupes sont promus en 3e ligue. **Aucune** équipe classée au 2e rang n'est promue !

Toutes les équipes classées aux 10e, 11e et 12e rangs sont reléguées en 5e ligue (= 30 équipes).

Lors de la saison 2020/2021, la 4e ligue sera composée comme jusqu'ici de 10 groupes de 12 équipes = 120 équipes.

<u>5e ligue</u>
Les 10 vainqueurs de groupes sont promus ne 4e ligue. **Aucune** équipe classée au 2e rang n'est promue !

Lors de la saison 202/2021 le nombre de groupes de la 5e ligue dépendra du nombre d'équipes annoncées (groupes à 9 ou 10 équipes).

A prendre en considération : *la colonne dans le tableau conformément au chiffre 2.7.1.1 des Directives pour l'organisation des compétitions peut se modifier au cas où il ne s'agit pas uniquement d'intégrer deux (2) équipes de la 2e ligue interrégionale dans notre 2e ligue régionale.*

Dates et heures de matchs identiques pour les deux derniers tours du championnat 2019/2020

Pour la 2e ligue régionale et la 3e ligue, le plan de jeu des deux derniers tours du présent championnat prévoit des dates et des heures de matchs identiques.

Ces heures de jeu fixes du début des matchs **ne peuvent pas être modifiées** par les clubs. Lorsque le troisième avant-dernier tour a été joué, ces dates peuvent être modifiées, au cas où le match n'a pas d'influence pour une relégation ou une promotion et si l'équipe hôte est d'accord.

Loi sur le repos pendant les jours fériés officiels dans le canton de Berne

pour rappel

Les communes sont habilitées pour délivrer des autorisations pour des matchs lors d'une journée de grande fête. Les jours de grande fête sont :

- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Ascension
- Lundi de Pentecôte
- Dimanche du jeûne

Le club qui souhaite organiser un match lors d'un jour de grande fête, doit demander une autorisation auprès de la commune sur le territoire de laquelle est situé le terrain. L'Association ne fixe aucun match officiel un jour de grande fête.

La responsabilité incombe donc au club hôte de décider si un match de football doit être disputé un jour de grande fête mentionné ci-dessus.

Communication concernant le football des seniors 50 +

Tournois lors du tour de printemps 2020

Le projet pilote est également reconduit lors du tour de printemps. Entre le mois d'avril et le mois de juin 2020 il existe différentes dates à choix pour la participation de votre club à un tournoi. Votre club peut également s'inscrire à une autre date à laquelle un tournoi peut ,être organisé.

Les règles de jeu ainsi que les dates proposées peuvent être consultées à l'adresse www.mfv-football.ch/50.

Communication pour le football scolaire / coupe CS

Annonce préalable pour la journée des finales 2020 à Bâle

L'ASF communique qu' à la suite d'une journée interne du personnel, la journée des finales n'aura pas lieu le 17.06.2020, mais elle se déroulera **le vendredi, 12. Juin 2020, à Bâle**.

Communication concernant la compétition du Futsal

Le championnat de 1re ligue est terminé

Le premier championnat de 1re ligue de l'AFB s'est achevé le 1.02.2020.
Le vainqueur du groupe est le FC Bern 1894, devant l'Ajax Fribourg Futsal et le FC Schönbühl.

Département de jeu / Secrétariat